

COVID 19 : LA RÉGION SE MOBILISE



La crise sanitaire et économique que nous vivons évolue très vite. En Occitanie, nous avons été réactifs pour adapter nos aides et les enrichir en vue du déconfinement. Après avoir dynamisé la production régionale de masques et autres protections sanitaires, la Région réajuste aujourd'hui ses aides aux entreprises (notamment tourisme, aéronautique, commerce de proximité), afin d'endiguer l'impact économique et social de cette crise, protéger les salariés, et faciliter les conditions de la reprise.

Carole Delga
Présidente de la Région

Achetez en ligne ... mais local !

<https://www.laregion.fr/-Consommez-Occitanie-31196->

Deux bonnes adresses digitales permettent à tous d'acheter local : « Dans Ma Zone » se focalise sur les produits non-alimentaires, tandis que la plateforme alimentaire « Tous Occitariens » s'ouvre aux restaurateurs. Ces vitrines du Produit en Occitanie illustrent aussi l'accompagnement par la Région de la transition numérique des entreprises.

Plus que jamais avec la crise, nos emplettes sont nos emplois ! Mobilisée pour le « consommer local » et le « Produit en Occitanie », la Région soutient l'économie en mettant en ligne un nouvel outil numérique, baptisée « Dans ma zone ». Il complète la plateforme alimentaire « Tous Occitariens » lancée au printemps et participe à la digitalisation des entreprises occitanes, une transformation appuyée par la Région.

Acheter « Dans ma zone » des produits non-alimentaires

Orienter les consommateurs vers des produits non alimentaires fabriqués en Occitanie, c'est la vocation de la plateforme « Dans ma zone », créée par la Région. Gratuite, elle est ouverte aux consommateurs internautes,



Darnaud Antoine - Région Occitanie

et l'application pour smartphones sera bientôt disponible. Depuis le 4 novembre, les fabricants, artisans et commerçants basés en Occitanie proposant la commande directe ou le retrait en magasin sont invités à s'y inscrire gratuitement. Très facile à utiliser, « Dans Ma zone » propose une recherche par catégories de produits (livres, mode, maison...) et la géolocalisation. Chaque fiche inclut une présentation, une liste de produits, un lien vers le site web, un contact direct avec le vendeur. Un

onglet « 100% Occitanie » affiche les professionnels fabriquant ou distribuant des produits manufacturés en Occitanie ou à base de matériaux locaux.

Avec ce nouvel outil, la Région soutient l'économie et l'emploi. 'Dans ma zone' va faciliter la mise en relation entre artisans, fabricants et commerçants d'Occitanie et la clientèle régionale, souligne Carole Delga.

« Tous Occitariens » s'ouvre aux restaurateurs

Bonne nouvelle : la plateforme web alimentaire régionale « Tous Occitariens » élargit son offre. Depuis le 4 novembre, les restaurateurs et traiteurs d'Occitanie proposant la livraison à domicile ou à emporter peuvent s'y inscrire facilement en ligne. Plus de 4 000 producteurs et commerçants alimentaires sont déjà actifs sur le portail « Tous Occitariens. »

Nous soutenons nos producteurs, commerçants, entreprises et restaurateurs qui apportent une alimentation de qualité et de proximité. Dans nos assiettes, à nos tables, ensemble, soutenons notre économie ! lance Carole Delga.

Booster la digitalisation des entreprises

Au-delà de la mise en place de ces plateformes, la Région aide les entreprises occitanes, en particulier les commerces, à mener leur transformation digitale. Les outils numériques (sites web, réseaux sociaux, solutions de gestion...) sont incontournables pour vendre et

dialoguer avec les clients. Le fonds L'Occal, doté de 80 M€, peut financer désormais des investissements liés aux technologies numériques, comme la mise en place de click and collect, de système de paiement sécurisé... En outre, pour favoriser le déploiement du télétravail, la Région appuie la formation des salariés et des chefs d'entreprise et la création de lieux adaptés.



Boutornet Laurent - Région Occitanie

Pour sauvegarder les entreprises et l'emploi, le fonds L'Occal se renforce

Lancé dès juin pour aider les acteurs du commerce, de l'artisanat et du tourisme à faire face à la crise et se relancer, le fonds L'Occal s'adapte. Prolongé jusqu'à fin janvier, il s'ouvre à la culture, l'événementiel, le sport. Ses avances et ses subventions appuient les trésoreries et les investissements, grâce à une dotation de 80 M€ apportée par la Région, la Banque des Territoires et près de 160 Départements et intercommunalités d'Occitanie.

C'est un « pack » puissant associant la Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 145 intercommunalités d'Occitanie, qui porte le fonds L'Occal, doté en juin de 80 M€. Sa mission : parer à l'urgence et sauvegarder l'activité et l'emploi de secteurs essentiels (le tourisme, l'artisanat et le commerce de proximité



Antoine Darnaud - Région Occitanie

à l'origine). Près de 1 100 demandes d'aides ont été faites et environ la moitié a déjà été accordée pour un montant de 3 M€.

La crise durant et le confinement pénalisant à nouveau l'économie, la Région prolonge L'Occal et l'ouvre à d'autres secteurs.

Les fermetures imposées par le nouveau confinement risquent d'être fatales si nous ne réagissons pas pour les secteurs du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de l'événementiel, particulièrement touchés, souligne Carole Delga.

Des aides prolongées et renforcées

L'Occal sera poursuivi jusqu'à fin janvier 2021 dans un premier temps. En outre, l'Assemblée plénière de la Région doit adopter, lors de sa session de novembre, l'ouverture

de L'Occal aux acteurs de la culture, de l'événementiel, du sport, de l'agritourisme et de l'œnotourisme, ainsi qu'aux centres équestres. L'Occal intervient sous deux formes : des avances remboursables pour soutenir les trésoreries et des subventions aux investissements pour s'adapter aux mesures sanitaires, relancer l'activité et adopter les outils numériques.

Soutien aux trésoreries

Pour donner de l'air à la trésorerie des entreprises, L'Occal peut accorder des avances remboursables à taux zéro, sans garantie. L'intervention peut aller jusqu'à 50% du montant éligible. L'avance est plafonnée à 25 000 €, mais les comités départementaux d'engagement peuvent décider de déplaçonner l'aide pour les secteurs les plus en difficulté. Régulièrement, de nouvelles sociétés sont soutenues : la Commission permanente de la Région du 16 octobre a validé des dizaines de demandes d'aides à la

trésorerie, pour un total de 411 000 €. En ont bénéficié des entreprises des 13 départements d'Occitanie, à l'image du camping aveyronnais La Belle Etoile et des sociétés Come (Tarn), Pizzart (Hérault) ou 5 Sens à la toque (Tarn-et-Garonne).

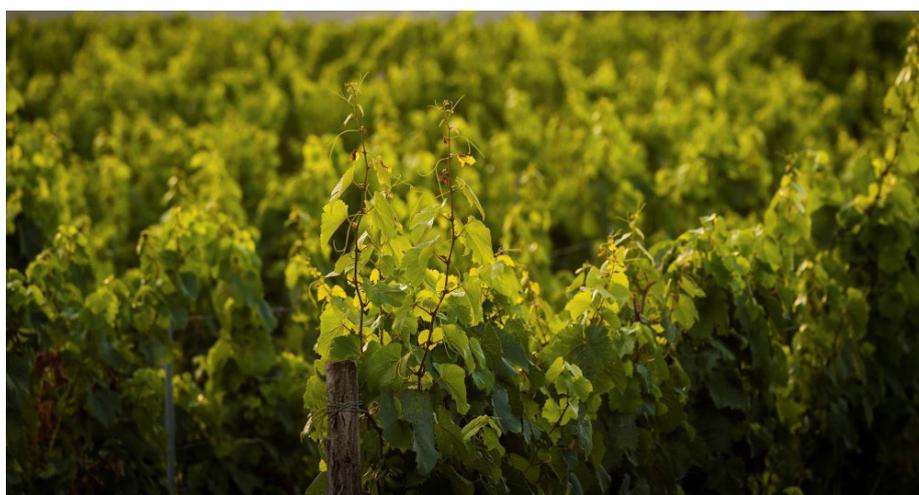
Appui aux investissements

Les subventions accompagnent des investissements engagés pour la protection sanitaire et la relance de l'activité. Le fabricant de tielles Chez Gillou et Lolo de Frontignan a ainsi été aidé à prendre les bonnes mesures et à acheter un four à pizza pour se diversifier. La péniche-gîte La Compagnie du Canal, basée à Villepinte dans l'Aude, a pu engager les mesures de protection nécessaires pour poursuivre ses croisières sur le canal du Midi. Le Petit train touristique de Perpignan s'est équipé avant l'été de séparations en plexiglass, d'oreillettes à usage unique... « Ça a rassuré nos clients », explique le gérant dans Le Journal de ma Région.

Nouveauté : L'Occal peut désormais financer du conseil, de la formation et des investissements liés à la digitalisation de l'activité, tels des outils de travail à distance, un service click and collect, la gestion informatisée des stocks, d'un système de paiement sécurisé... À l'avenir, la priorité sera donnée aux commerces de moins de 20 salariés. Le taux d'intervention atteint 70%. Plafonnées à 23 000 €, les subventions peuvent aller au-delà pour les secteurs les plus en difficulté.

Comment la filière viticole résiste, avec l'aide du plan de relance régional ?

La viticulture d'Occitanie a résisté au choc du Covid-19, même si la situation devient tendue pour certains vignerons indépendants. Les Visages de l'économie régionale sont allés à la rencontre de trois acteurs-clés du secteur : Miren de Lorgeril (CIVL), Philippe Bourrier (CIVR) et Arnaud Elgoyhen (cave Labastide de Levis, dans le Tarn). Tous apprécient le fait que le plan de relance de la Région se concentre sur les aides à la commercialisation et l'accès au marché.





Dernaud Antoine - Région Occitanie

État des lieux : des vigneron·s résilients

Un exercice en recul, mais une capacité d'adaptation et une clientèle revenue. « En début de confinement, nous avons connu beaucoup de frayeurs. Notre exercice comptable, clôturé fin juillet, se solde finalement par une récession moins marquée que prévu, à - 8 % », explique Arnaud Elgoyhen, directeur du développement commercial et marketing de la cave de Labastide de Levis (50 salariés, CA : 12,5 M€, 4,5 millions de cols par an dont 700.000 d'effervescents). Un tiers du chiffre d'affaires est réalisé par la vente aux particuliers, avec un gros service de vente par correspondance. « Le secteur de la restauration, très impacté, ne représente que 15 % de notre clientèle. De plus, notre situation privilégiée, dans une zone touristique (Tarn), a attiré beaucoup de vacanciers cet été », précise-t-il. La coopérative, qui regroupe 95 vigneron·s sur 900 hectares, s'est doté d'un parcours de visite scénographié en 2015 et d'une licence d'immatriculation en produits touristiques.

Du côté du CIVR (Vins du Roussillon), « on a subi, pendant le confinement, un coup d'arrêt auprès des cavistes et hôtels-restaurants, et à l'export, où aucune porte de sortie n'a pu être activée, explique Philippe Bourrier, président. L'export repart, depuis, de façon nuancée en fonction des situations politiques et sanitaires des pays. » Au-delà des contingences, « nous avons réinventé notre métier, en développant la vente à distance, notamment pour les particuliers. Les vigneron·s indépendants et les caves coopératives ont fourni un gros

travail commercial. » Les ventes de vins secs et de vins doux naturels ont rebondi entre juillet et septembre, à des niveaux supérieurs par rapport à la même période en 2019.

Le CIVL (Vins du Languedoc) enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 9 % à fin août sur une année glissante. « C'est rassurant. Nous étions à - 25 % pendant le confinement. Entre juin et août, nous avons retrouvé le même niveau que l'an dernier, analyse Miren de Lorgeril, présidente. Pendant le confinement, les Français se sont rabattus sur les entrées de gamme et le Bag-in-Box. Nous craignons que le phénomène perde. Finalement, les ventes de vins d'appellation et en bouteille ont repris au déconfinement, notamment pour les terroirs de rouges : La Clape (+ 11 %), Faugères (+ 20 %), Minervois (+ 23 %). La consommation 'confinée' aura été un épiphénomène. » L'export connaît de grandes disparités. L'Angleterre progresse, « malgré le Brexit et le confinement dur outre-Manche ». Les débouchés sont toujours restreints en Chine et aux États-Unis, avec des éléments structurels défavorables, hors Covid : taxe Trump depuis l'automne 2019 aux États-Unis, droits de douane en Chine alors que les vins australiens, néo-zélandais et chiliens n'en ont plus.



Dernaud Emmanuel - Région Occitanie

L'annulation des salons de vigneron·s indépendants porte un coup dur à ce segment, qui représente 29 % de la production. « Ces salons, entre octobre et décembre, sont vitaux pour les vigneron·s indépendants, observe Miren de Lorgeril. Certains arrivent à vendre à distance. Pour les autres, la situation se complique. Les metteurs en marché, qui travaillent sur des marchés diversifiés, s'en sortent davantage. » Afin de soutenir les ventes directes en circuit court, et de générer du trafic vers les caveaux et les producteurs, le CIVL a lancé en juillet une nouvelle plateforme digitale. [1]. Les vigneron·s y proposent des expériences œnophiles inédites, à travers différentes thématiques (gourmandes, insolites, culturelles...).



Pouchard Sébastien - Région Occitanie

Dégustations virtuelles avec les clients internationaux

Pour maintenir le lien avec leur clientèle internationale, les marchés et les consommateurs, le CIVL a lancé des dégustations virtuelles en visioconférence, des voyages de presse en ligne et des partenariats avec des pure-players sur les marchés clés (wine.com aux États-Unis, Tanner's au Royaume-Uni). L'effort se poursuit à l'automne par la mise en place d'une tournée de promotion auprès des cavistes (Lyon et Nantes pour cette première année), pour soutenir le réseau CHR. Pour 2021, le CIVL, qui compte un nouveau directeur général, Olivier Legrand, prépare une plateforme de marque renouvelée et une refonte de toute la communication des AOP du Languedoc et des IGP Sud de France.

Un millésime 2020 contrasté

Au sortir des vendanges, la cave Labastide de Levis anticipe un millésime « à - 4 % sur la récolte. Qualitativement, nous sommes sur une année normale, que l'on sublimerait avec nos équipements techniques ». Du côté du CIVL, on prévoit « 5 % de plus que l'an dernier en volume », en évoquant « de belles vendanges, exceptionnellement précoces et qualitatives ».

Malgré le contexte sanitaire, qui a obligé les vigneron·nes à prendre toutes les mesures barrières, la récolte s'annonce prometteuse, avec des rendements « dans la frange haute des maximum autorisés », précise le syndicat. Pour les vins du Roussillon, Philippe Bourrier redoute « de rester sous la barre des 500.000 hectolitres, toutes productions confondues, du fait de l'apparition de mildiou au printemps ».

Mais le millésime devrait être de qualité du fait des températures basses en septembre donnant une fraîcheur sympathique aux vins blancs

Un plan de relance régional bien ciblé, selon les professionnels

Doté de 7 M€, le plan de relance de la Région Occitanie soutient les entreprises viticoles régionales à hauteur de 5,5 M€ (1 euro de subvention pour 1 euro investi par l'entreprise), les 5 interprofessions à hauteur de 1 M€ et une campagne d'affichage « Le vin c'est mieux en V.O., Vignobles Occitanie » à hauteur de 500.000 €.

En ciblant la commercialisation, le plan de relance de la Région Occitanie (1 euro de subvention pour 1 euro investi), actif jusqu'à fin 2021, « se penche sur un segment qui est souvent le parent pauvre des plans de relance », se félicite Philippe Bourrier. Autre point positif, d'après lui : il concerne « tout type d'entreprise et toute typologie de marché : cavistes, vente directe, grandes surfaces, export... Chaque entreprise peut trouver un levier pour multiplier les nouvelles actions permettant la commercialisation ». Alors que la date finale de souscription est fixée au 30 octobre, et que les vendanges sont terminées, les vigneron·nes s'activent à remplir leurs dossiers. Les aides peuvent soutenir un site Internet marchand, une participation à des actions à l'export, des actions d'animations en grande surface... « Ce plan voit juste, car il faut se concentrer sur l'accès au marché »,

indique Philippe Bourrier.

Miren de Lorgeril salue un plan de relance « qui soutient les projets, qui aide ce qui bouge. Les actions commerciales et la mise en marché, c'est l'urgence ». Pour la première fois, les négociants (UEVM, Union des Entreprises viticoles méridionales) et les producteurs sont tombés d'accord pour chasser en meute. « Nous avons compris qu'il faut être unis pour être plus forts dans la tourmente », résume la viticultrice.

La cave de Labastide de Levis va pour sa part percevoir 200.000 euros d'aides, pour financer des animations en grande distribution, ou encore l'acquisition d'équipements sur son domaine tarnais. Par exemple, des verres en polycarbonate, que les clients emportent, pour sécuriser les séances de dégustation, ou des distributeurs à vin automatiques pour éviter les attroupements autour d'un comptoir. « Sans ce plan de relance, nous n'aurions pas pu acquérir ces équipements. Et nous avons été aidés pour la constitution des dossiers, afin de prévalider les montants », détaille Arnaud Elgoyhen. Autres actions prévues par le domaine, toujours pour des actions de commercialisation : le maintien du rythme de campagne emailing (19 par an), « alors que nous aurions levé le pied cette année, sans les aides », et des frais engagés pour la prospection à l'export. « Ainsi, malgré la conjoncture délicate, nous conservons des actions, en lançons de nouvelles et nous projetons sur l'exercice à venir », conclut-il.

Relocalisation d'activités industrielles en Occitanie

La crise sanitaire du Covid-19 suivie d'une crise économique et sociale, montre l'importance de relocaliser des activités industrielles stratégiques. La Région Occitanie crée l'Agence régionale pour les investissements stratégiques (ARIS) et donne l'exemple avec Occitanie Protect. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé début novembre à destination des entreprises régionales.



Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La pandémie va-t-elle contribuer à implanter des usines en Occitanie ? La crise sanitaire a mis en évidence l'urgence de la relocalisation d'activités stratégiques. Des chaînes d'approvisionnement ont été interrompues, au printemps, sur des produits vitaux – dispositifs médicaux, masques, charlottes, sur-blouses, gels hydroalcooliques... « On s'est organisés un peu partout, souvent à l'échelon local et régional, pour arriver à partager les compétences et à produire », rappelle Jean-Marc Dessapt, directeur international d'Ad'Occ, agence de développement économique de la Région Occitanie. Passée la vague de l'urgence, il s'agit de se mettre en ordre de marche, pour le moyen terme (plan de relance) et le long terme (ramener des centres de décision en région, avec des productions relocalisées)

Cinq filières stratégiques identifiées en Occitanie

Cinq filières stratégiques sont priorisées : santé, agroalimentaire, énergies, numérique et économie circulaire. À ce jour, environ 250 projets sont identifiés en Occitanie. D'où la création, d'ici à la fin de l'année, de l'Agence régionale pour les investissements stratégiques (ARIS). La Région Occitanie, la Banque des Territoires, des acteurs bancaires et industriels, composeront le capital de cette SAS. L'ARIS lance début novembre un appel à manifestation d'intérêt à destination des entreprises « pour qu'elles nous proposent des projets entrant dans la relocalisation d'activités stratégiques, susceptibles d'être aidés. Il y a des attentes du côté des TPE-PME en région. Les entrepreneurs sont ravis du retour d'une politique industrielle en France ! » Au sein d'ARIS, un comité de sélection évaluera la solidité de ces projets.

Forte attente des entrepreneurs d'Occitanie

Des besoins concrets de relocalisation sont déjà identifiés dans divers secteurs : batteries de

véhicules électriques, panneaux photovoltaïques, composants électroniques, équipements de maintenance pour l'éolien... Au-delà de la relocalisation d'activités, des enjeux d'économie écologique et circulaire émergent. « La filière des batteries de véhicules électriques comprend le démantèlement, le recyclage et le réemploi », relève Ad'Occ. Les sujets d'indépendance sur des activités stratégiques et de souveraineté économique ne sont pas liés qu'au Covid-19 : guerre commerciale menée par Trump, intentions affichées par la Chine dans ses plans d'investissement pluriannuels... Le maintien, ou le retour, d'activités stratégiques en Occitanie, c'est aussi des emplois sauvegardés ou créés dans les territoires. « L'Occitanie est la seule région française qui, depuis 2000, produit de l'emploi industriel en solde net positif », souligne-t-on à la Région Occitanie. Pierre-Damien Rochette, nouveau président de l'UIMM Méditerranée Ouest, se félicite du nouveau fablab, installée à Station M à Baillargues (34) avec l'aide de la Région Occitanie. « C'est un outil indispensable pour accompagner nos adhérents dans la digitalisation des process », observe-t-il. Dans sa PME, Mécanic Sud Industrie, la digitalisation a permis de réduire de 20 % les coûts de production.

AVEC L'APPUI DE SES AGENCES AREC ET AD'OCC, LA RÉGION OCCITANIE A LANCÉ CET ÉTÉ OCCITANIE PROTECT, UNE FILIÈRE 100 % OCCITANE DE PRODUCTION D'ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ INDIVIDUELS, TELS QUE LES MASQUES « BARRIÈRES » ET LES SUR-BLOUSES.



Lecarpentier Lydie - Région Occitanie / Arch. Séquences

Des catalyseurs pour la filière hydrogène

La Région Occitanie a constitué une offre de services, allant de l'accompagnement des entreprises à la relocalisation, jusqu'aux enjeux immobiliers ou fonciers, en passant par des aides (bas de bilan ou haut de bilan). « Nous proposons des terrains dérisqués, immédiatement aménageables, ne présentant pas de problématiques d'urbanisme, de pollution ou d'environnement », explique-t-on à la Région Occitanie. L'ARIS prévoit 80 M€ de prises de participations dans des projets de relocalisation stratégique ces prochaines années. Premier exemple en région, à Béziers, où Cameron (Schlumberger), le CEA, Vinci et Vicat vont lancer la fabrication d'électrolyseurs pour la filière hydrogène, à travers la société de projet Genvia. Genvia vise la mise en œuvre industrielle de la technologie d'électrolyse haute température et réversible SOE (solid oxide electrolyzer) du CEA. Cette technologie de rupture peut offrir un moyen de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, utilisant de l'électricité renouvelable et de la chaleur fatale industrielle. L'ARIS capitalisera à hauteur de 3,7 M€ dans cette société de projet.



Saadia Romain - Région Occitanie

Les coûts indirects d'une production délocalisée

« Je préfère payer quatre fois plus cher, plutôt que de délocaliser, indique Dominique Seau, PDG d'Eminence (sous-vêtements masculins), qui emploie 400 salariés à Aimargues et Sauve, dans le Gard. « Nos références sont renouvelées très vite. Il y a de grands risques à dépendre d'une usine unique, située à l'autre bout de l'Europe ou du monde. Au-delà des coûts, il faut intégrer les risques liés à certains pays, et les aléas de transport. » D'après le dirigeant, « les industriels doivent répondre au défi de l'économie circulaire et à la lutte contre le gaspillage, en délivrant une information sincère au consommateur ».

Occitanie Protect : un opérateur unique pour les équipements de protection individuelle

Impensable, aux yeux de la Région Occitanie, de continuer à importer des

masques, en pleine pandémie, alors que le territoire a des compétences éprouvées et des outils industriels en matière de confection textile. La collectivité souhaite structurer une filière, relocaliser une partie de ces activités industrielles et garantir une autonomie en matière sanitaire à l'échelle régionale.

C'est dans ce contexte qu'est né l'opérateur Occitanie Protect, créé par Ad'Occ (développement économique) et l'Arc (agence régionale Energie Climat). Occitanie Protect va permettre de faire jouer des complémentarités, pas toujours à l'œuvre auparavant entre les sociétés du territoire. « Occitanie Protect passe des commandes à des entreprises régionales, puis revend les équipements de protection », explique Nicolas Schaeffer, directeur général d'Ad'Occ. L'opérateur a ainsi contractualisé une commande de 6 millions de masques et de 220.000 surblouses auprès de deux entreprises ariégeoises, Adient Fabrics (fabrication de tissu) et Biotex Technologie (vêtements techniques spécifiques).

« Sur le mois de juillet, la commande d'Occitanie Protect a assuré la moitié du chiffre d'affaires d'Adient », glisse Nicolas Schaeffer. Adient Fabrics, qui emploie 112 emplois industriels, avait, dès le mois de mars, réorienté sa production, pour maintenir son activité.

« Le site, spécialisé dans les tissus pour les sièges automobiles, s'est diversifié dans le tissu pour les masques, surblouses et combinaisons », détaille Nicolas Schaeffer. Sur les 6 millions commandés, 1 million a déjà été revendu. Occitanie Protect répond à des appels d'offres lancés au niveau national : CNRS, Région Ile-de-France, Université de Nantes, Vinci... L'ARIS devrait accompagner Occitanie Protect dans son plan d'affaires 2021.



Les visages de l'économie
Région Occitanie

Directrice de publication :
Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie

Rédacteur en chef :
Hubert Vialatte (@Alerteco)

HUB ENTREPRENDRE
OCCITANIE

Faciliter vos démarches grâce à un parcours d'accompagnement simplifié dans un espace personnalisé : voilà l'ambition du Hub Entreprendre Occitanie. - hubentreprendre.laregion.fr

Fonds de Solidarité (en ligne prochainement) - Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie - Contrat Entreprises en crise de trésorerie COVID-19 - Pass Rebond Occitanie - Pass Rebond - spécial Tourisme et Tourisme Social et Solidaire - Pass Rebond - spécial Agriculture, Agroalimentaire et bois